Envoyé en préfecture le 22/08/2024
Reçu en préfecture le 22/08/2024
Publié le 22/08/2024
ID : 074-217401884-20240812-D24119-DE

MONTRIOND Portes du Soleil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers **En exercice : 12** **Présent :** 10 **Procuration :** 1 **Votants : 11** **Pour : 11** **Contre : 0** **Abstention : 0**	L'an deux mille vingt-quatre, le 12 août Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) Date de convocation : 7 août 2024
Réf : 24119 **Objet : : Programme coupes de bois 2025**	**Présente) :** M. MUFFAT Michel - M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme MCQUADE Alisha — M. ROSSET André - Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard ; M. DUCHEMIN Vincent - Mme QUOEX Valérie - Mme MICHAUD Carole **Excusé(e) :** Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. GAILLARD Guy **Procuration :** Mme TAVERNIER Marie -Laure à Mme QUOEX Valérie **Secrétaire de séance :** Mme MICHAUD Carole

Madame SIBIL Christine, propose au conseil municipal de valider le programme des coupes 2025 dans la forêt communale établit par l'Office National des Forêt (ci-joint).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** le programme des coupes 2025 dans la forêt communale établit par l'Office National des Forêt (ci-joint).
* **DESIGNE** comme garant : M. MUFFAT Michel, M. DENNE Jean-Claude et M. GAILLARD Guy
* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire de séance

MICHAUD Carole

Fait à Montriond le 12 août 2024

Le Maire

Jean-Claude DENNÉ

Envoyé en préfecture le 22/08/2024
Reçu en préfecture le 22/08/2024
Publié le 22/08/2024
ID : 074-217401884-20240812-D24119-DE

Annexe 1

Office National des Forêts

Agence territoriale de Savoie Mont Blanc

COMMUNE DE MONTRIOND
Mme ou M. le Maire
Mairie 15 Vieille route
74110 MONTRIOND

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2025

Forêt de : MONTRIOND

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
35	AMEL	180	2	2025	2025							☑
17	IRR	400	8	2025	2026	ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier						

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération
(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée
(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression
(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"